

Synthèse de l'Atelier « Territoires » du forum « Données – Vers un Système d'information de la Biodiversité » des 18-19 décembre 2017 (PARIS)

Auteurs : Anne-Laure BORDERELLE, Corinne DRAGONE, Sébastien FLORES

L'atelier « Territoires » a réuni une **soixantaine de participants** environ, sur deux sessions successives. Il a été animé par Anne-Laure BORDERELLE (directrice régionale AFB pour la région Bourgogne-Franche Comté) et par Corinne DRAGONE (animatrice de l'ORB pour la région PACA, ARPE), avec un rapporteur en appui, Sébastien FLORES, responsable du département Partenariats dans les territoires de l'AFB.

Les Objectifs de cet atelier étaient :

- ◆ d'identifier les moyens à mettre en œuvre et les acteurs déterminants pour améliorer l'organisation et les échanges de données au plan territorial, tout en veillant à ce que les données produites permettent d'éclairer les enjeux locaux.
- ◆ d'examiner comment améliorer les échanges entre niveau territorial et niveau national pour un bénéfice partagé ?

Les questions posées par les animatrices pour dynamiser les débats furent les suivantes :

- ◆ Comment **convaincre** l'échelon territorial **de mieux collaborer** en termes de productions de données, au service de l'échelon national, en plus de répondre à ses enjeux locaux ?
- ◆ Comment **faire adhérer** un maximum de structures qui produisent et diffusent de la données biodiversité au dispositif SINP ?
- ◆ Comment **peuvent être impliqués les acteurs territoriaux** dans la détermination des enjeux de leurs territoires? Et quel lien avec la construction des SRB qui vont devoir décliner ces enjeux ?
- ◆ Dans quelle mesure **les nouvelles ARB** peuvent contribuer à ces impératifs d'implication et associer les acteurs à la préparation des SRB ?

Le contexte suivant a d'abord été rappelé et largement partagé avec les participants :

- ◆ Un paysage des producteurs de données au niveau territorial riche, complexe et hétérogène. Des structures et gouvernances locales également très disparates ;
- ◆ Des motivations différentes des uns et des autres dans le choix des types de données à collecter ;
- ◆ Une mise à disposition au niveau territorial et à fortiori au plan national des données produites dépendant de nombreux facteurs (outils, bénévoles, volonté de mise en commun, validation des données ...)
- ◆ Un besoin de coordination dans un objectif de rationalisation de la connaissance.

Les débats ont permis de l'enrichir et notamment d'insister sur les constats suivants, qui portent autant de germes et d'orientations utiles et **à prendre en compte** pour la construction du SIB national :

- ◆ saisir les **opportunités** :
 - De la nouvelle organisation qui se dessine désormais (*sous l'effet des récentes lois (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles MAPTAM de 2014, la loi portant*

nouvelle organisation territoriale de la République NOTRE de 2015 et la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016) et qui a consacré **l'échelle régionale comme étant la plus appropriée** pour la planification, la coordination et le pilotage. La préfiguration de nombreuses ARB intervient aussi au moment où les Régions s'approprient à engager des stratégies régionales biodiversité (SRB) ; lancent les travaux du schéma régional intégrateur (SRADDET) qui devra prendre en compte la trame verte et bleue ; et, avec l'Etat, mettent en place une gouvernance régionale nouvelle autour des Comités régionaux biodiversité, qui seront à articuler avec les comités de bassin.

• **De lier enfin : données, expertise et actions concrètes**

- ◆ **sur le financement** : de ne pas **sous-estimer la crise actuelle**. Les échanges ont documenté de nombreux constats sombres et alarmants (annualité/manque de visibilité, fin du financement du fonctionnement de structures, inadéquation du financement par projets, en tout cas sur la connaissance, crédits publics en baisse, etc.) ☞ **Besoin de financements pérennes et durables**

Il a été rappelé que le fonctionnement pérenne des futures ARB serait notamment du ressort de la Région et de l'AFB, qui les créent conjointement, aux côtés d'éventuels autres partenaires (Départements, autres collectivités)

- ◆ **besoin de revisiter et « relire » à l'aune de ce nouveau contexte les différentes sources de financements publics pour la collecte de connaissance** : National (Etat/P113)... Bassin (Agences de l'eau : ordre de grandeur des budgets d'intervention de 2 Mds€/an)... Régional... Départements (part de la taxe d'aménagement revenant à la politique ENS évaluée à 434 M€ en 2015)...UE. , d'organiser leurs synergies (notamment grâce à l'ARB jouant un rôle de guichet unique régional, en tout cas, pouvant assurer durablement cette ingénierie financière) et les retours vers les financeurs
- ◆ **S'adapter aux nouveaux cadres** (de décision, de financement) : Regroupement (consortium, ETP partagés, ..), Au-delà des données brutes, enjeu de **« vendre » davantage de qualité/d'expertise/de donnée « labellisée »**, mutualiser des acquisitions
- ◆ **De tenir compte des craintes évoquées sur la décontextualisation** au moment de l'usage de la donnée et la non prise en compte des contextes locaux, ainsi que des enjeux autour de la **donnée « sensible »**

Des propositions concrètes ont été retenues à l'issue de ces échanges :

- ◆ Construire les systèmes sur la base des usages (répondre à des besoins) et **surtout organiser les retours** (enjeux territorialisés, listes rouges, responsabilité du territoire), et concevoir les services pertinents. Retours qui « parlent » aux territoires (avec une dimension de système gagnant/gagnant) et notamment aux élus (enjeu fort).
- ◆ **Se projeter dans les processus d'élaboration/révision des SRB :**
 - Car la SRB est expression même de la vision partagée et de l'ambition des acteurs en région (à quoi ça sert, sens de l'action, pourquoi s'engager). C'est aussi l'occasion (et le lieu, en Comité régional biodiversité CRB) de traiter aussi les conflits de valeurs, les usages de la donnée (cf supra)
 - La SRB (doit être) liée à un dispositif **d'engagement des acteurs** : opportunité d'une clarification d'un accès aux financements, et de services en retour de l'engagement (formation, etc.)
- ◆ **Enjeu de « toucher » les décideurs** (élus notamment).
 - Répondre à la question lancinante « Des données, oui mais pourquoi faire ? » ☞ d'aller sur les sujets Santé/Environnement/Bien être, Climat, image du territoire (expertise, lien avec l'enseignement supérieur laboratoires de recherche qui contribuent à l'image de marque d'un territoire,...)...
 - Formation / sensibilisation (nourrir les programmes, territorialiser les enjeux, les « imager » / contribuer à des infographies clés et remuantes) ☞ enjeu – clé pour les ARB
 - Des protocoles et des sources mobilisant les citoyens (programme Sauvages de ma rue/de PACA, les Spipolliens, etc. ☞ enjeu d'adhésion citoyenne et de mobilisation

- améliorer la lisibilité et la communication
- ◆ **Investir dans l'humain** (dans l'animation) :
 - mettre en place / consolider les plateformes d'animation régionales (ARB/ORB/animation SINP), intermédiation indispensable avec les producteurs. Convaincre et faire adhérer. Organiser les retours. Ne pas imaginer animer un ORB hors du collectif ARB quand il existe
 - Animation pérenne (au niveau national) en investissant sur le transfert récent du ministère vers l'AFB (incluant son unité mixte Patrinat créée avec le MNHN et le CNRS)

Enfin, en dernière partie, des amendements ont été portés au projet de Déclaration de PARIS de conclusion de ce Forum :

- 5.1 ...d'encourager la poursuite ou le développement d'observatoires territoriaux/régionaux de la biodiversité (ORB)...
- 6.1 remplacer ~~convergence~~ par synergie
- 6.4 - Favoriser la reconnaissance des producteurs de données, et mettre en place de services en retour sont des conditions indispensables à la pérennité de leur engagement
- 6.5 - Le nouveau cadre en cours de mise en place doit être l'occasion de clarifier, et donner des perspectives pluriannuelles quant au financement